Les règles d’une bonne lisibilité.

Voici les points qui peuvent apparaître dans votre protocole d’accord. C’est un document destiné au client.

Présentation de l'entreprise

Il est important de commencer par la société / l’association.  
Aussi, nous vous conseillons de prévoir en introduction une présentation de votre entreprise, de ses ressources, de son environnement (clients, fournisseurs et concurrents)... Vous pourrez en particulier indiquer son historique, sa taille (CA et nombre de salariés), ses activités principales et les produits et services vendus.  
Vous préciserez enfin autant que faire se peut les modes de fonctionnement de l'entreprise en interne et dans ses relations extérieures.

Objectifs

Il s'agit d'expliquer pourquoi le besoin d'un site internet s'ai fait ressentir, quels son les objectifs de se site (présenter l'entreprise, vendre des produits, se faire connaître au niveau national / international etc…).

Vous pouvez aussi préciser ici si vous possédez déjà un site internet et ce qui vous convient plus.

Public

A qui s'adresse le site ? Il est très important de répondre à cette question car cela va avoir des impacts à plusieurs niveaux :

la présentation grafique du site

l'ergonomie du site

les contenus

certaines fonctionnalités

Imaginez que vous vouliez faire un site pour votre camping et que votre cible est la clientèle étrangère, il est inimaginable de ne pas faire un site multilingue.

Indiquez donc dans votre cahier des charges vos différentes cibles et classez-les par ordre de priorité pour votre entreprise. Voici quelques clés de classement :

Particuliers / professionnels

Age

Origine géographique (pays et éventuellement Région ou Département)

Catégorie Socio-professionnelle

Langue

Centres d'intérêts

Exigences / contraintes

Dans cette partie, vous indiquerez vos exigences et/où contraintes techniques.

Quelques exemples :

vous êtes déjà formé à l'utilisation d'un logiciel de gestion de site internet et vous souhaitez absolument que le prestataire utilise le même pour ne pas devoir vous reformer.

vous possédez déjà un logo et une charte graphique, vous pouvez préciser ici que le graphisme du site devra être pensé en fonction de ces éléments.

vous êtes une administration, vous avez donc obligation légale de rendre le site accessible au handicapés.

Description du site

Cette partie contient la liste des pages contenues sur le site et leur organisation les unes par rapport aux autres par exemple sous forme de schéma, c'est-à-dire l'arborescence du site.

Fonctionnalités

Vous décrirez ici une à une toutes les fonctionnalités que vous souhaitez mettre en place sur le site.

Éléments fournis

Vous préciserez ici quels éléments vous fournissez au prestataire et quels sont les éléments à la charge du prestataire. Par exemple, vous fournissez : le logo et la charte graphique de l'entreprise, les contenus du site si vous souhaitez les rédiger vous-même etc. Le prestataire doit fournir : les traductions des contenus textuels, les images etc.

Livrables

Une fois le site réalisé, quels sont les éléments que le prestataire doit vous remettre ? En général : les sources graphiques, les accès à la partie administration, les accès à l'hébergement etc.

Planning

Vous pouvez fixer des dates butoirs pour la réception des propositions de prix, pour la livraison des maquettes graphiques, pour la mise en ligne du site etc.